

SCCR/41/8 REV.

ORIGINAL : anglais

DATE : 7 juin 2021

Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes

**Quarante et unième session**

**Genève, 28 juin – 1er juillet 2021**

AccrÉditation des organisations non gouvernementales

*Document établi par le Secrétariat*

1. Les annexes du présent document contiennent des informations relatives à des organisations non gouvernementales ayant demandé le statut d’observateur pour les sessions du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR), conformément au règlement intérieur dudit comité (voir le paragraphe 10 du document SCCR/1/2).
2. *Le SCCR est invité à approuver la représentation aux sessions du comité des organisations non gouvernementales indiquées dans les annexes du présent document.*

[Les annexes suivent]

## Organisations non gouvernementales ayant demandÉ À Être reprÉSENTÉes en qualitÉ d’observatrices aux sessions du ComitÉ permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR)

### Artists’ Collecting Society (ACS)

L’Arsist’ Collecting Society (ACS) est la seule organisation d’intérêt communautaire au Royaume‑Uni qui se consacre à la collecte et à la distribution du droit de suite au nom des artistes et de leurs ayants droit au Royaume‑Uni et dans l’Espace économique européen.

*Coordonnées complètes :*

Vicomtesse Harriet Bridgeman CBE

Artists’ Collecting Society

17‑19 Garway Road

London

W2 4PH

Tél. : +44 (0) 345 112 2400

Mél. : harriet@artistscollectingsociety.org.uk

Site Web : <https://artistscollectingsociety.org/>

[L’annexe II suit]

### Fédération des sociétés des auteurs audiovisuels latino‑américains (FESAAL)

La Fédération des sociétés des auteurs audiovisuels latino‑américains (FESAAL) regroupe des organisations de gestion collective latino‑américaines qui s’occupent du droit d’auteur des scénaristes et des réalisateurs audiovisuels. Elle a été fondée dans la ville de La Havane, à Cuba, dans le cadre du Congrès annuel des auteurs audiovisuels invité et accueilli par le 40e Festival international du nouveau cinéma latino‑américain de La Havane. La FESAAL a été créée en tant qu’organisation sans but lucratif et est constituée et financée par des organisations qui gèrent les droits d’auteurs d’œuvres audiovisuelles, de scénaristes et de réalisateurs ainsi que d’auteurs d’œuvres théâtrales. Sa création constitue un événement marquant pour tout auteur audiovisuel latino‑américain, ouvrant incontestablement des possibilités sans précédent dans le domaine de la défense des droits d’auteur dans la région.

*Coordonnées complètes :*

M. Horacio Maldonado
Secrétaire général

Vera St. 559

1414 Buenos Aires, Argentine

Tél. : +54 (11) 5274 1030

Mél. : contacto@fesaal.org

Site Web : [www.fesaal.org](http://www.fesaal.org)

[L’annexe III suit]

### Featured Artists Coalition (FAC)

La Featured Artists Coalition (FAC) est l’organisme professionnel du Royaume‑Uni chargé de représenter les droits et les intérêts spécifiques des artistes musicaux. Il s’agit d’une organisation sans but lucratif, au service d’une clientèle mondiale diversifiée de créateurs à tous les stades de leur carrière. La FAC est une communauté inclusive qui défend, éduque, collabore et effectue des recherches au nom des artistes, se regroupant pour faire entendre une voix collective forte au sein du secteur et auprès des gouvernements nationaux et internationaux.

*Coordonnées complètes :*

M. David Martin
Directeur général

103 Gaunt St

London SE1 6DP

Royaume‑Uni

Tél. : +44 (0) 7881 562350

Mél. : david@thefac.org

Site Web : [www.thefac.org](http://www.thefac.org)

[L’annexe IV suit]

### Screen Actors Guild – American Federation of Television & Radio Artists (SAG‑AFTRA)

La SAG‑AFTRA représente quelque 160 000 acteurs, présentateurs, journalistes de radiotélévision, danseurs, DJ, journalistes de presse écrite, directeurs de l’information, animateurs d’émission, marionnettistes, artistes‑interprètes, chanteurs, cascadeurs, artistes de doublage et autres professionnels des médias. Elle regroupe deux syndicats américains historiques : la Screen Actors Guild et l’American Federation of Television and Radio Artists. Tous deux ont été créés dans la tourmente des années 1930 et ont une riche histoire de lutte et de protection solide des artistes des médias. Les œuvres que la SAG‑AFTRA défend sont vues et entendues dans les théâtres, à la télévision et à la radio, au moyen d’enregistrements sonores, sur l’Internet, dans des jeux, sur des appareils mobiles, en vidéo et sur toutes les plateformes de diffusion médiatique.

*Coordonnées complètes :*

M. Duncan Crabtree‑Ireland
Directeur des opérations et conseiller juridique

5757 Wilshire Boulevard, 7th Floor

Los Angeles, California 90036

États‑Unis d’Amérique

Tél. : +1 3235496043

Mél. : dci@sagaftra.org

Site Web : [www.sagaftra.org](http://www.sagaftra.org) / es.sagaftra.org

[L’annexe V suit]

### Société chinoise du droit d’auteur (CSC)

Créée en 1990, la Société chinoise du droit d’auteur est une organisation civile sans but lucratif qui compte 435 membres, notamment des organisations de gestion collective, des centres de protection du droit d’auteur, des entreprises créatives, des institutions universitaires et des cabinets juridiques. La CSC s’est engagée à coordonner les initiatives entre les différents organismes gouvernementaux liés au droit d’auteur, les organisations de titulaires de droits et les utilisateurs. Elle travaille à l’amélioration constante du système national du droit d’auteur et interagit avec les parties prenantes étrangères.

*Coordonnées complètes :*

M. Yan Xiaohong
Président

Room 335, No.18

Huagong Rd., Chaoyang District

Beijing, Chine

100023

Tél. : +86‑10‑68003910

Mél. : lianyi@csccn.org.cn

Site Web : [http://www.csccn.org.cn](http://www.csccn.org.cn/)

[L’annexe VI suit]

### Independent Music Publishers International Forum (IMPF)

L'IMPF est un réseau et un lieu de rencontre pour les éditeurs de musique indépendants du monde entier. Il représente les intérêts de la communauté des éditeurs de musique indépendants à travers le monde et vise à garantir que ces derniers demeurent le moteur de l'industrie musicale. Parmi les principales activités de l'IMPF figurent la mise en commun de données d'expérience et de bonnes pratiques, l'échange d'informations sur le droit d'auteur et le cadre juridique dans différents territoires et ressorts juridiques, et la promotion d'un environnement plus propice à la diversité artistique, culturelle et commerciale dans l’intérêt des auteurs-compositeurs et des éditeurs du monde entier.

*Coordonnées complètes :*

Mme Ger Hatton
Conseil

IMPF, C/o Strictly Music Publishing

Rue Saint-Laurent 36-38

Brussels Room 335, n°18

1000 Bruxelles, Belgique

Tél. : +3225585810

Mél. : [secretariat@impforum.org](file:///C%3A%5CUsers%5Chaizel%5CDownloads%5Csecretariat%40impforum.org); [gh@gerhatton.eu](file:///C%3A%5CUsers%5Chaizel%5CDownloads%5Cgh%40gerhatton.eu)

[Fin de l’annexe et du document]